

Extrait du procès verbal de l'assemblée générale ordinaire du mercredi 7 juin 2006.

L'assemblée générale ordinaire de l'association G6 s'est réunie le 7 juin 2006 dans les locaux de l'Université d'Angers, UFR Sciences bâtiment L, 2, boulevard Lavoisier, 49000 Angers

Ordre du jour:

- Désignation du bureau de l'AG
- Rapports statutaires: rapport moral et rapport financier
- Rapport des vérificateurs aux comptes
- Discussion et approbation des rapports
- Election du nouveau CA
- Election de 2 nouveaux vérificateurs aux comptes
- Montant des cotisations
- Points divers

Liste des 9 présents (tous votants)

Jacques Allo
Philippe Bereski
Yann Dupont
Thanh Lu Ha
Yves Legrandgérard
Jean-Luc Richier
Bruno Stévant
Laurent Toutain
Bernard Tuy

Procurations

Thierry Ernst donne procuration à Laurent Toutain.

Nombre de présents ou représentés: 10

Président de séance: Bernard Tuy.
Secrétaire de séance: Philippe Bereski.
Assesseurs lors des votes: Jean-Luc Richier, Yann Dupont

- Rapport moral du président
Le président présente le rapport moral de l'association.

- Rapport financier du trésorier
Le trésorier n'est pas présent. Il n'y a pas d'autre rapport financier qu'un tableur présentant le bilan des années 2004 et 2005.

Le vérificateur au compte de 2004, Yves Legrandgérard et le président, expliquent comment ils ont retrouvé les dernières pièces (talon de chéquier) permettant de clore les comptes 2004 et 2005.

- Approbation des rapports statutaires

Les rapports sont soumis au vote de l'assemblée. Il n'est pas demandé de vote à bulletin secret. Les votes ont lieu à main levée.

Le rapport moral est approuvé par 10 voix pour, 1 abstention et 0 voix contre.

Le rapport financier est approuvé par 10 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre.

L'assemblée générale donne quitus au trésorier pour les comptes des années 2004 et 2005 par 10 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre.

- Election du nouveau CA.
Les 3 membres sortants sont :
Jacques Allo,
Patrick Cocquet,
Jean-Luc Richier.

Sont candidats:
Jacques Allo,
Taieb Ben Meriem,
Thierry Ernst,
Luc Saccavini.

Le vote a lieu à bulletins secrets. Sont élus :

Jacques Allo : 8 voix,

Luc Saccavini: 8 voix,

Thierry Ernst: 9 voix.

Taieb Ben Meriem obtient 2 voix et un bulletin est nul.

La nouvelle composition du CA de l'association est :

J. Allo, Ph. Bereski, Th. Ernst, B. di Gennaro, T-L Ha,

Y. Legrandgérard, L. Saccavini, L. Toutain, B. Tuy

Le bureau de l'association n'est pas élu en séance.

- Election de 2 vérificateurs aux comptes pour 2006.

2 candidat se présent: Jean-Luc Richier et Bruno Stévant.

Il n'est pas demandé de vote à bulletin secret. Le vote a lieu à main levée.

Les 2 candidats sont élus par 10 votes pour, 0 abstention et 0 vote contre.

- Définition des cotisations

Les cotisations sont dues pour une année civile

Il n'y a pas de droit d'entrée dans l'association.

La cotisation annuelle est fixée à 15 Euro pour les membres individuels, à 600 Euro pour les PME/PMI et à 1500 Euro pour les grands comptes. La qualité de membre bienfaiteur est acquise à partir d'un don de 3000 Euro à l'association.

Ces 3 propositions sont mises au vote à main levée de l'assemblée. Elles sont adoptées par 10 voix pour, 0 abstention et 0 voix contre.

-Points divers

Le président propose que le G6 offre un cadeau de naissance à Caroline Toutain. L'assemblée accorde une somme de 200 Euro à ce cadeau par 8 voix pour, 2 abstentions 0 voix contre.